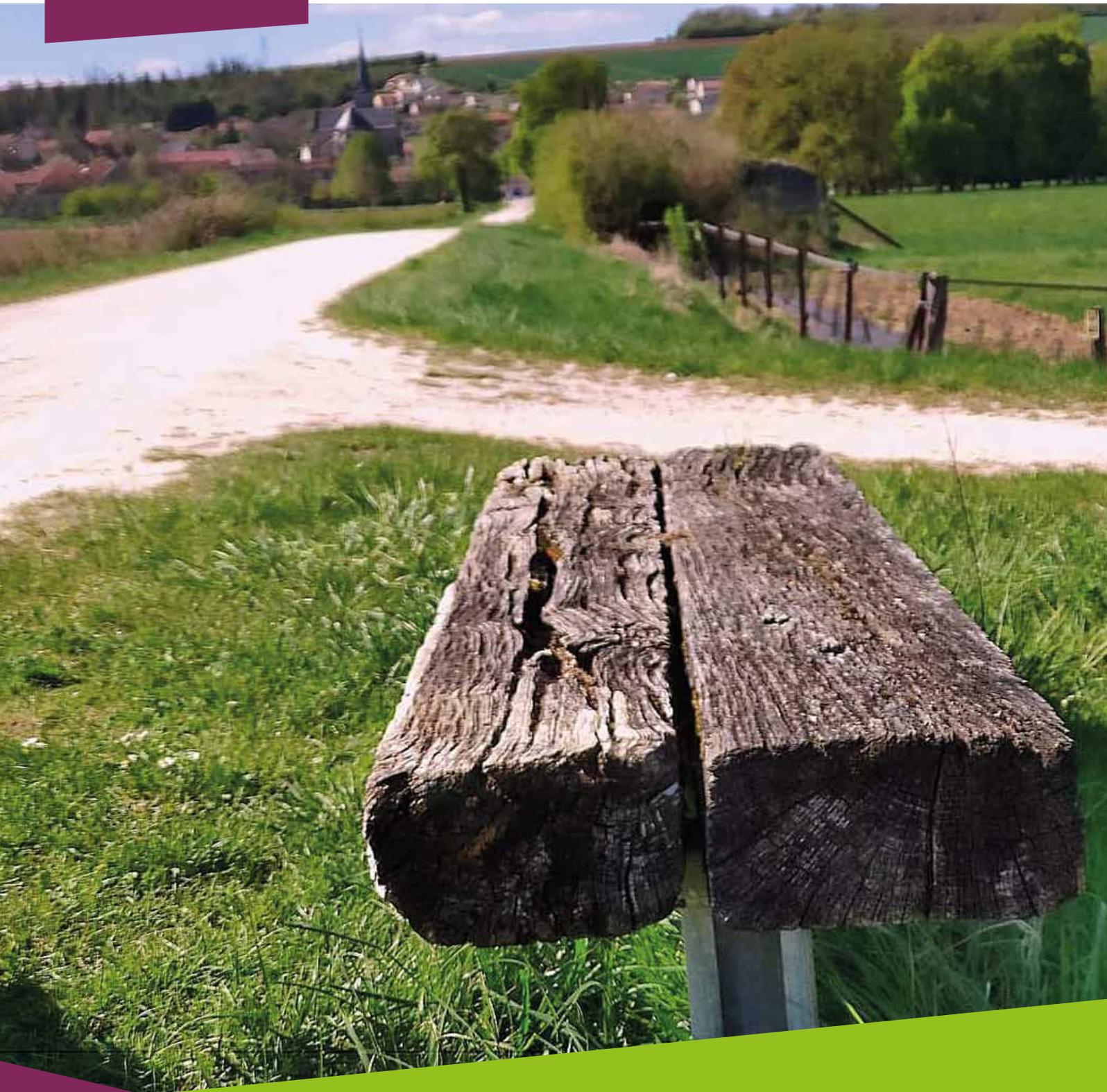




# BULLETIN MUNICIPAL

DUGNY-SUR-MEUSE

ÉTÉ 2023



**BEL ÉTÉ 2023 !**

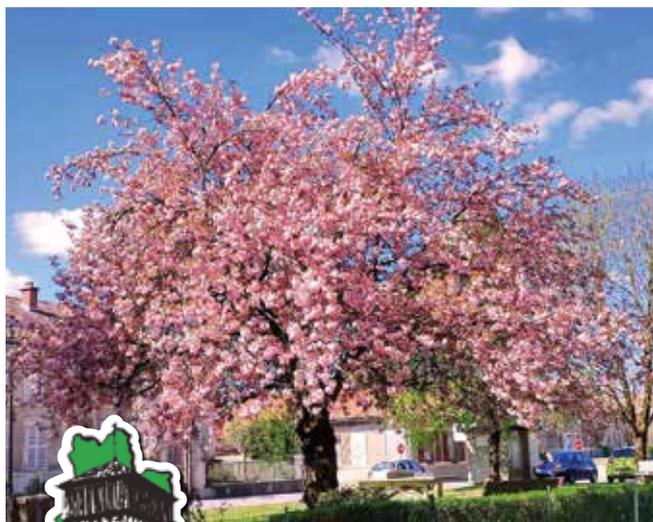
# SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	P.3
INFORMATIONS BUDGÉTAIRES	P.4
TRAVAUX (RD 34, BATIMENTS COMMUNAUX, VOIRIE,...)	P.6
ADMINISTRATIF	P.8
NOUVEAUX ARRIVANTS	P.9
PLAN CANICULE	P.10
LE MOT DE L'OPPOSITION	P.10
APE	P.11
A.S.DUGNY	P.12
DFL	P.13
LA LIGNE FRET DUGNY - VERDUN	P.13
FOOTBALL CLUB DUGNY	P.14
QUESTION POUR UN CHAMPION	P.16
UN GRAND BOL D'ART	P.17
FORMULAIRES PLAN CANICULE	P.18



Une société du groupe Lhoist

**Carrières et Fours à Chaux de Dugny**  
Usine : 55100 DUGNY sur MEUSE  
Tél. : 03 29 87 60 00  
Fax : 03 29 87 58 21  
Siège social : 168, rue de Rivoli  
75044 PARIS Cedex 01



**MARIE DE DUGNY-SUR-MEUSE**

6 Place de la République  
55100 Dugny-sur-Meuse  
03 29 85 70 54

[www.mairiedugny55.fr](http://www.mairiedugny55.fr)

## HORAIRES MAIRIE

Lundi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00  
Mardi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00  
Mercredi : 9h00 / 12h00  
Jeudi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00  
Vendredi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00



## HORAIRES POSTE

Lundi : 9h00 / 12h00  
Mardi : 9h00 / 12h00  
Mercredi : 9h00 / 12h00  
Jeudi : 9h00 / 12h00  
Vendredi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00  
Samedi : 9h00 / 12h00



**Directeur de publication :** Mme VOL Fabricia  
**Création graphique :** Virginie Création Graphique  
**Crédit photos (village) :** Mme Biganzoli Bagato  
**Impression :** C.E.G.E

# LE MOT DU MAIRE



## MESDAMES, MESSIEURS, CHERS VERRÂTS,

Avec les premiers jours de printemps, nous constatons avec plaisir que la nature renaît. Bien qu'il nous faille être particulièrement raisonnable dans l'utilisation de « notre » eau qui devient une problématique récurrente, le réchauffement des températures marque le plaisir de se retrouver à nouveau autour d'évènements festifs et conviviaux.

Dugny dispose d'un tissu associatif dense qui participe au dynamisme de la commune et au « vivre ensemble » dans des domaines variés : sport, culture et animations diverses.

La municipalité est soucieuse de maintenir un même niveau de service et d'apporter aux associations une aide financière (subvention) et/ou matérielle (mise à disposition de locaux ou de matériel).

Le lien entre les habitants ainsi que le bénévolat associatif et plus globalement la vie associative contribuent fortement au lien social et de proximité dont nos communes rurales ont tant besoin.

Mesdames et Messieurs, dans ces domaines comme dans

tant d'autres, malgré le désengagement historique de l'Etat envers les collectivités locales, je vous assure de ma totale détermination et de mon engagement de chaque instant à agir pour vous, pour que Dugny demeure une commune où il fait bon vivre !

Si bien sûr on se réfère au calendrier scolaire, l'année arrive à son terme.

Par ailleurs, une présentation générale du budget vous démontrera notre saine gestion, ceci sans augmenter les taux d'imposition de la commune.

Je vous donne rendez-vous pour la fête du 13 juillet 2023 et vous souhaite un bon printemps et un bel été en douceur.

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns » ; « Je vous souhaite surtout d'être vous, fiers de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable » Jacques BREL

**Fabricia VOL,**

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

## *BRUIT REGLEMENTATION*

L'arrêté préfectoral du département de la Meuse n° 2000-1269 du 6 juillet 2000 (article 6) fixe les plages horaires pour les travaux de bricolage ou de jardinage comportant l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, scies ...) ; à savoir :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h
- le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h

**ATTENTION :** La plage « 15 heures à 17 heures » le dimanche et jours fériés précédemment autorisée par l'ancien arrêté préfectoral du 23 mai 1991 a été supprimée.

# REMERCIEMENT

Je tiens à remercier Messieurs JACQUOT pour les services qu'ils ont rendus sur la commune de Dugny.

**Fabricia Vol,**  
Maire

MERCI à madame Laurence Biganzoli Bagato de nous avoir fourni des photos, elles illustrent parfaitement cette édition tout en nous faisant découvrir notre village sous différentes couleurs. Si vous aussi vous voulez partager des photos de notre village pour les prochaines éditions, n'hésitez pas à nous les faire parvenir.

**Karine HELMINGER**  
Adjointe au Maire



# INFORMATIONS BUDGÉTAIRES



## LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Les comptes administratifs (CA), sont des documents comptables retraçant l'ensemble des mandats de paiements et des titres de recettes émis par la commune pendant l'exercice 2022. Les CA de la commune, du service des eaux et de la forêt ont été adoptés, chacun par un voté séparé, par 7 voix pour et 7 abstentions, lors de la réunion du Conseil municipal du 11 avril dernier. Le Code Générale des Collectivités Territoriales (CGCT) précise dans son article L2121-14 que le maire peut assister à la partie de la séance au cours de laquelle le conseil municipal examine et débat du compte administratif qu'il soumet au vote. Mais, il doit impérativement se retirer et sortir de la salle au moment du vote. En aucun cas, le maire ne peut voter son propre compte administratif.

Les comptes administratifs du budget s'établissent comme suit :

Budget forêt	investissement	fonctionnement	cumulé
Dépense de l'exercice	0,00 €	76 495,49 €	76 495,49 €
Recettes de l'exercice	0,00€	238 063,22 €	238 063,22 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0,00€</b>	<b>161 567,73 €</b>	<b>161 567,73 €</b>
Report des résultats antérieurs	1 820,00 €	276 548,17 €	278 368,17 €
<b>Résultat arrêté au 31 décembre 2022</b>	<b>1 820,00 €</b>	<b>438 115,90 €</b>	<b>439 935,90 €</b>

Budget eau	investissement	fonctionnement	cumulé
Dépense de l'exercice	90 107,89 €	80 480,51 €	170 588,40 €
Recettes de l'exercice	43 741,89 €	81 271,79 €	125 013,68 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-46 366,00 €</b>	<b>791,28 €</b>	<b>- 45 574,72 €</b>
Report des résultats antérieurs	-109 765,26 €	- 875,49 €	-110 640,75 €
<b>Résultat arrêté au 31 décembre 2022</b>	<b>- 156 131,26 €</b>	<b>- 84,21 €</b>	<b>- 156 215,47 €</b>

Budget commune	investissement	fonctionnement	cumulé
Dépense de l'exercice	548 610,55 €	518 128,19 €	1 066 738,74 €
Recettes de l'exercice	41 423,45 €	641 199,20 €	682 622,65 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-507 187,10 €</b>	<b>123 071,01 €</b>	<b>-384 116,09 €</b>
Report des résultats antérieurs	450 796,46 €	339 837,03 €	790 633,49 €
<b>Résultat arrêté au 31 décembre 2022</b>	<b>-56 390,64 €</b>	<b>462 908,04 €</b>	<b>406 517,40 €</b>

<b>Résultat cumule global</b>	<b>-210 701,90 €</b>	<b>900 939,73 €</b>	<b>690 237,83 €</b>
-------------------------------	----------------------	---------------------	---------------------

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service administratif de la commune avec son propre conseil d'administration et son propre budget dont le financement se fait grâce à une subvention versée par le budget de la commune. Le maire en est le Président de droit. Son compte administratif a été adopté à l'unanimité et s'établit comme suit :

Budget CCAS	investissement	fonctionnement	cumulé
Dépense de l'exercice	0,00 €	6 149,27 €	6 149,27 €
Recettes de l'exercice	0,00 €	8 290,00 €	8 290,00 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 140,73 €</b>	<b>2 140,73 €</b>
Report des résultats antérieurs	0,00 €	4 074,06 €	4 074,06 €
<b>Résultat arrêté au 31 décembre 2021</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 214,79 €</b>	<b>6 214,79 €</b>



## LA FISCALITE

Le conseil municipal, dans sa séance du 11 avril dernier, a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux qui restent fixés pour le foncier bâti à 32,88 % et pour le non bâti à 0,20 %. À partir de cette année apparaît un taux de 1,85 % pour la taxe d'habitation. Cette fiscalité ne s'applique que sur les résidences secondaires situées sur notre commune, la recette prévisionnelle s'élève à 247 €. Toutefois, pour les contribuables ménages, l'imposition 2023 sera en augmentation compte tenu que l'État a procédé à la revalorisation des bases locatives de 7,10 % hors modification éventuelle apportée sur la résidence principale.

Mais sachez que l'État ne s'y perd pas et dans le cadre de sa réforme sur la taxe d'habitation, il récupère une contribution de 316 250 € comparée à 288 604 € en 2022 neutralisant ainsi pratiquement l'effet dynamique de l'augmentation des bases fiscales dont la commune aurait pu bénéficier.

## LES BUDGETS PRIMITIFS 2023

Chacun des budgets a été adopté par 8 voix pour et 7 voix contre.

Concernant plus spécifiquement le budget de la commune :

**>> En section d'investissement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 1 476 590,04 € dont**

- des dépenses d'équipement pour 159 300,00 €, (travaux sur bâtiments, terrain et vidéo),
- des dépenses de travaux pour 1 112 069,40 € (fin des opérations en cours et nouveaux travaux),
- le remboursement d'emprunt en capital pour 87 830,00 €,
- des recettes de subventions pour 494 937,00 €,
- un emprunt de 350 000,00 € souscrit en fin d'année 2022 et encaissé en début d'année 2023,
- une recette provenant de la section de fonctionnement pour 573 852,21 €,

**>> En section de fonctionnement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 1 207 790,21 € dont**

- des dépenses de charges à caractère général pour 276 938,00 €, (énergie, fournitures diverses, entretien bâtiments et matériels, assurances, frais de téléphone, etc.),
- des dépenses de frais de personnel pour 231 800,00 €,
- des dépenses de frais de gestion pour 90 500,00 € (indemnités des élus, subventions aux associations, subvention au CCAS, participation au SIVU des deux rives, participation à la CA du Grand VERDUN dans le cadre des eaux pluviales),
- le remboursement d'emprunt en intérêts pour 27 500 €,
- une dépense prévisionnelle de 573 852,21 € pour la section d'investissement,
- des recettes pour 81 500,00 €, (produits de services divers),
- une recette pour 361 635,00 € provenant de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée au titre des attributions de compensation,
- une recette pour 25 765,00 € concernant les impôts ménages,
- des recettes de dotations de l'État pour 53 511 €,
- des recettes de compensations sur les taxes pour 103 644,00 € provenant de l'État,
- des recettes de locations pour 27 000,00 €,
- une recette pour 50 000 € provenant du budget annexe de la forêt,
- un report en recette du résultat de fonctionnement arrêté au 31 décembre 2022 à 430 107,21 €.

**Jean Marie BRENNER, 1<sup>er</sup> Adjoint**

# BATIMENTS COMMUNAUX

La salle du Centre Social a été remise en peinture par le « chantier jeunes » de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée que je remercie. Les dalles lumières ont été remplacées par des dalles Leds, les trois portes des sanitaires ont été remplacées puis mises en peinture par les employés des services techniques de la commune. Le plafond du local donnant sur l'arrière a été refait et la porte de sortie arrière sera remplacée.

La salle des Fêtes a vu également le changement des lumières par des dalles Leds et le remplacement de toutes les dalles plafonds est en cours. Le sous-bassement en lambris a été remplacé en partie et mis en peinture.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 1 770,08 € TTC (leds), 4 144,50 € TTC (dalles), 90 € TTC (petits matériaux), 236,52 € TTC (peinture) hors frais de personnel.

La Commune a pu bénéficier gratuitement auprès de Iso-Conduits de 16 dalles Leds. Cette petite économie représente pour la commune la somme de 470,40 € TTC.

**Fabricia Vol,**  
Maire



## RD 34

Les travaux ont été réalisés, apportant quelques désagréments aux riverains mais nécessaires et je comprends tout à fait leur impatience de les voir se terminer. 800 m de conduite d'alimentation en eau potable diamètre 150 en fonte, pose de 1460 m de bordures AC1, création de 2649 m<sup>2</sup> de trottoirs en béton désactivé, création de 877 m<sup>2</sup> de places de stationnement en dalles alvéolées, renouvellement de 5550 m<sup>2</sup> de couche de roulement en enrobées.

Pour information, les places en dalles alvéolées sont réservées pour le stationnement, merci de bien vouloir respecter et de laisser libre le cheminement piétonnier (partie en béton désactivé).

Le lot relatif au remplacement de la conduite d'eau potable qui datait des années 1950 a permis de faire une économie de 100 m<sup>3</sup>/jour suite à un réseau qui était devenu très fuyard, ce qui permet de maintenir le prix actuel de l'eau. Le coût des

travaux s'est élevé à 287 346 € TTC dont un avenant en plus pour 1 494 € TTC.

Le lot relatif aux travaux d'enfouissement des réseaux secs s'élève à 326 776,14 € TTC dont un avenant de 10 101,06 € TTC et un complément au marché de 54 087,12 € TTC.

Les 2 lots relatifs à l'aménagement sécuritaire, parking, bande de roulement et aux trottoirs/usoirs s'élèvent à 817 352,22 € TTC en marchés de base. Une moins-value de 8 082,79 € TTC viendra en diminution.

Ces travaux ont représenté un montant global de 1 423 391,57 € TTC financés par l'État, le Conseil Départemental, la Région, Orange, Fuclem, Edf, Enedis, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, Amendes de Police et la Commune.

**Fabricia Vol,**  
Maire

MAIRIE

## DIVERSES RÉPARATIONS

Les employés du service technique ainsi que l'entreprise PIERSON sont intervenus pour réparer diverses fuites sur le réseau d'eau et changer un poteau incendie Rue René Jacques et Rue du Parc. Ces réparations font économiser 1000 m<sup>3</sup>/mois d'eau.

**Fabricia Vol,**  
Maire

MAIRIE

## DIAGNOSTIC RÉSEAU D'EAU POTABLE

La poursuite de l'étude diagnostic des réseaux d'eau arrive à sa dernière phase. Celle-ci doit être rendue prochainement par le Cabinet d'Études. Au regard des conclusions de la campagne de mesures et de modélisation hydraulique, le dernier rapport fait ressortir les éléments suivants :

- Une recherche de réduction des fuites. Pour information, en 2020, nous étions à un rendement de moins de 30 % alors que les objectifs de l'Agence de l'Eau se situent aux alentours de 70 à 80 %.

- La production unique par le forage du FRAN-BAN avec une augmentation de la capacité du réservoir de la Redoute.
- Une analyse de la sécurisation de la commune en matière d'Eau Potable.
- Un renouvellement de certains tronçons de réseaux car ils sont très vieux et fuyards.

**Fabricia Vol,**  
Maire



# ADMINISTRATIF

## Depuis notre installation le 25 mai 2020, le Conseil Municipal s'est réuni :

En 2020 : le 25 mai, le 17 juin, le 15 juillet, le 2 décembre,

En 2021 : le 3 février, le 7 avril, le 2 juin, le 30 septembre, le 16 décembre,

En 2022 : le 13 janvier, le 22 mars, le 14 avril, le 17 mai, le 30 juin, le 5 août, le 27 septembre, le 29 novembre,

En 2023 : le 11 avril.

Et une commission générale le 25 novembre 2020.

## La Commission « Finances » s'est réunie :

En 2020 : le 8 juillet,

En 2021 : le 1er avril,

En 2022 : le 5 avril, le 12 juillet, le 28 juillet, le 23 novembre,

En 2023 : le 4 avril.

Elle se compose des membres suivants : Mmes VOL, HELMINGER, VALLARIN, REMY, VAILLANT - MM BRENNER, DUBAUX, MINUTO, RAKETAMANGA, ROUX, TOUSSAINT.

## La Commission « Travaux – Hygiène – Sécurité » s'est réunie :

En 2020 : le 30 septembre 2020,

En 2021 : pas de réunion,

En 2022 : le 31 mars, 12 mai, le 16 juin, le 11 juillet, le 15 septembre, le 22 novembre,

En 2023 : le 9 mars.

Elle se compose des membres suivants : Mmes VOL, HELMINGER, VALLARIN, THOMAS, REMY, VAILLANT - MM DUBAUX, BRENNER, LOMBARD, HUMBLET, MINUTO, ROUX, TOUSSAINT.

## La Commission « Communication – Associations » s'est réunie :

En 2021 : le 25 mai, le 19 novembre,

En 2022 : le 9 juin, le 4 juillet, le 9 Novembre,

En 2023 : le 5 avril, le 10 mai.

Elle se compose des membres suivants : Mmes VOL, HELMINGER, THOMAS, REMY, VALLARIN, VAILLANT, PRENTOUT – MM TOUSSAINT, ROUX, LOMBARD, DUBAUX.

## La Commission « Forêt – Agriculture – Chemins Ruraux » s'est réunie :

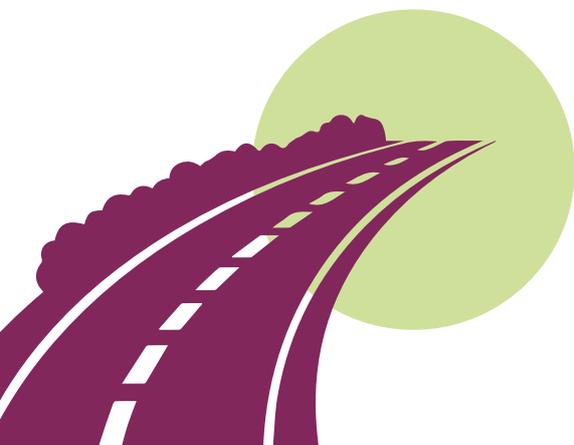
En 2020 : le 23 novembre,

En 2021 : le 23 mars, le 2 décembre,

En 2022 : le 4 avril, le 12 mai, le 28 octobre.

Elle se compose des membres suivants : Mmes VOL, REMY – MM BRENNER, MINUTO, DUBAUX, HUMBLET, THOMAS P, RAKETAMANGA, ROUX, TOUSSAINT.

**Fabricia Vol,**  
Maire



# VOIRIE

La Communauté de Communes Val de Meuse Voie-Sacrée a fait part du fait que la réalisation des rues (rue du Parc, rue Léon Lhoist, rue du Champ Ribon, rue du clos de la Louvière, rue des Cytises, Cité Sainte Barbe) en ECF (Enrobés Coulés à Froid) ainsi que la rue des Roches et la rue de la Haie (Billemont) en traitement blowpatcher aura lieu entre le 22 mai et le 23 juin 2023.

**Fabricia Vol,**  
Maire

# ÉGLISE DE LA VIERGE À L'ENFANT

Les fenêtres de l'église étant vétustes, celles-ci seront remplacées pour un montant de 4 094,93 € TTC.

Les Fours à Chaux de DUGNY, que je remercie vivement, ont fait un don de 5 000 € pour la mise aux normes de l'électricité.

**Fabricia Vol,**  
Maire

MAIRIE

## STADE DE FOOT

L'éclairage du stade de foot datant de plus de vingt ans, sera remplacé par un éclairage Leds pour un montant de 21 720 € TTC. Je remercie les Fours à Chaux de Dugny qui ont fait un don de 1 000 € TTC pour participer au remplacement de l'arroseur pour le terrain de foot.

**Fabricia Vol,**  
Maire

MAIRIE

## RUE DES PRÉS

La poursuite des travaux de la Rue des Prés (lieu-dit de Raisse) va être réalisée pour un montant 119 910 € TTC ainsi que la place de retournement pour un montant de 28 516,08 € TTC.

**Fabricia Vol,**  
Maire

MAIRIE

## FORÊT

Concernant les cinq frères, l'ONF (Office National des Forêts) étudie afin de nous proposer les différents plants d'essence à replanter sur les parcelles qui ont été mises à blanc suite à l'exploitation des bois scolytés.

**Jean Marie Brenner,**  
1<sup>er</sup> Adjoint



MAIRIE

## CIMETIÈRE

Pour notre environnement et notre santé, les désherbants chimiques, polluants et nocifs ne sont plus utilisés dans l'entretien du cimetière.

Pour information, l'entretien entre les tombes est à la charge des concessionnaires.

**Fabricia Vol,**  
Maire

MAIRIE

## NOUVEAUX ARRIVANTS

### INFORMATIONS

Vous déménagez ou emménagez à DUGNY-SUR-MEUSE ? Vous souhaitez effectuer les démarches administratives nécessaires à votre installation ?

#### Compteur d'eau :

Les compteurs d'eau sont gérés par la commune, il vous suffit de prévenir la mairie afin qu'un agent du service technique vienne effectuer le relevé. Aucune démarche n'est à réaliser auprès de VEOLIA pour l'assainissement, nous nous chargeons de transmettre les informations.

#### Déchets ménagers :

Vous emménagez ? Contactez impérativement la Communauté de Communes Val de Meuse Voie Sacrée. Ils vous fourniront une poubelle ou ils vous activeront la puce de la poubelle déjà

en place. Ils pourront procéder à l'échange de la poubelle en place si son volume n'est pas adapté à votre famille.

Si vous déménagez, contactez les services de la Communauté de Communes (03 29 87 60 75) afin de désactiver la puce de votre poubelle.

#### Inscription liste électorale :

Vous avez la possibilité de vous inscrire via internet :

**Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales (Démarche en ligne) | [Service-public.fr](http://Service-public.fr)**

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés, car s'ils ne sont pas raccordés aux services de votre commune : votre demande d'inscription ne sera pas transmise.

Vous avez la possibilité de demander un formulaire d'inscription en mairie.

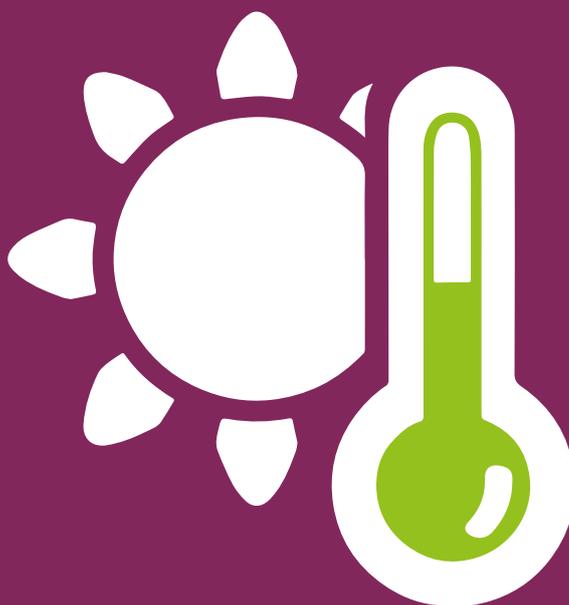
# PLAN CANICULE

## S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE COMMUNAL D'ALERTE (CANICULE, GRAND FROID, ÉPIDÉMIE...)

Les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de 60 à 65 ans reconnues inaptes au travail ainsi que les personnes en situation de handicap vivant à domicile peuvent s'inscrire au registre d'alerte.

L'inscription est totalement confidentielle et gratuite.

La demande peut être faite par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle). Dans ce cas, elle doit être effectuée impérativement par écrit. La commune enregistre l'inscription et adresse un courrier à la personne âgée pour qui la demande a été faite.



**>> VOUS TROUVEREZ À LA FIN DE CE JOURNAL UN BULLETIN D'INSCRIPTION À REMETTRE RAPIDEMENT EN MAIRIE.**

# LE MOT DE L'OPPOSITION

En raison de l'information transmise récemment par les membres de l'opposition et certains membres de la majorité nous vous donnons rendez-vous prochainement pour de nouvelles informations.

**Les Membres de l'Opposition :  
Ghislaine VAILLANT, Francis TOUSSAINT, Claude ROUX.**



***L'année scolaire touche à sa fin. Pour notre deuxième année de reprise, les membres de l'APE ont réussi à mettre en place de jolis évènements pour les enfants de l'école.***

À chaque vacance scolaire, nous essayons d'organiser un moment qui apportera de beaux souvenirs à tous les enfants.

Lors des vacances de Toussaint, nous avons préparé une chasse aux trésors dans les rues autour de l'école sur le thème d'Halloween. Les enfants accompagnés des maîtresses ont pu se vêtir de déguisements et participer à des ateliers pour repartir avec des indices qui leurs ont permis de trouver le trésor caché près de la vieille église.

Nous avons ensuite emmené les enfants et les maîtresses à une sortie cinéma pour Noël et organisé une vente de bougies en partenariat avec Mes bougies parfumées & Cie de Verdun qui nous a permis de récolter 980€ pour les enfants.

Mathieu le magicien est également venu apporter de la magie à l'école pour les vacances de Février. Les enfants ont pu découvrir et participer à de nombreux tours.

Ils ont également montré leurs plus beaux sourires lors d'une séance photo organisée pour pâques et deux élèves ont remporté une grosse peluche en participant à notre tombola.

Aux dernières vacances, nous nous sommes réunis pour fêter le printemps. Les enfants et les grands, sont arrivés déguisés et nous avons défilé dans quelques rues du village. Nous remercions tous les parents qui ont répondu présent pour notre première activité hors école. Ils ont été nombreux et les retours positifs. Merci à vous !

Le 4 juin, nous organisons une vente de brioche en partenariat avec la boulangerie Doxin.

Si vous souhaitez participer, nous vous invitons à récupérer le bon de commande en boulangerie ou chez Meli Melo coiffure. Une fois rempli, merci de les déposer avec le règlement dans la boîte aux lettres de l'école. Toutes les informations concernant la vente sera noté sur le bon de commande.

Cette vente permettra d'organiser notre dernier évènement de l'année scolaire, LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE qui aura lieu après l'école.



## ASSOCIATIONS

# A.S. DUGNY

En ce début d'année 2023, certains jeunes judokas ont participé aux animations du comité Meuse de judo en Ptit's kim's (6,7 ans) et en Ptit's tigres (8,9ans). Il reste un dernier tour pour marquer encore des points et pourront ainsi recevoir leurs écussons.

En catégorie Benjamin, Lisa a réussi à se qualifier en criterium Lorrain, lors de la qualification à la coupe Meuse à Saint Mihiel. Elle s'est rendue à Lunéville où elle s'est classée 6ème sur 11 combattantes au niveau du bassin Lorrain.

Matéo n'avait pas réussi à se classer pour participer à ce critérium, il a néanmoins participé aux 2 stages sportifs à Saint-mihiel des vacances en février et avril.

Le 18 mars dernier, a eu lieu notre soirée dansante. 120 personnes étaient présentes pour danser aux sons de l'orchestre Francis Valentin. Ils ont profité du buffet concocté par le traiteur local Henry et au dessert de la boulangerie Doxin. Un grand Merci à Peggy pour la décoration. Nos danseurs ont pu profiter du répertoire très varié de la formation musicale pour exécuter les pas appris lors des cours du jeudi soir. Un grand merci aux membres du bureau qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de la soirée.

Nos gymnastes profitent toujours des différents cours qui leur sont proposés par Sandrine.

Joël et Philippe, membres du bureau et adhérents de la section course, ont participé au trail du Pays d'Argonne de 45 kms le 16 avril dernier à Saint ménehould. C'est une préparation au trail Volvic Volcanique expérience de 110 kms du 19 mai, où ils vont représenter l'AS DUGNY.

Ils ont également participé avec Matthias au trail des tranchées de Verdun le 26 mars dernier, ainsi qu'à la Sautée du Fran banc organisée par le comité des fêtes de Landrecourt.

Un grand bravo à eux pour leurs efforts fournis.



## ASSOCIATIONS

### DFL DUGNY FÊTES ET LOISIRS



 Dugny Dfl

**Ce dimanche 7 mai**, l'association a organisé le rallye écorigol'eau, ce qui a permis à environ 120 personnes de marcher sur deux circuits différents de 6 ou 10 kms.

Cette année le thème était vaste, le développement durable. Les trois premières équipes sont reparties chacune avec une coupe et un sac rempli de goodies offert par l'assemblée nationale, la région et le département.

Félicitation à l'équipe d'Aurore Megny de Sommedieu pour sa première place et aux deux équipes Millet pour leur deuxième et troisième place.

L'année prochaine le thème sera les saveurs...

**À venir également le 8 juillet une journée pétanque à la cité sainte barbe et le loto de la rentrée le 9 septembre.**

## ASSOCIATIONS

### LA LIGNE FRET DUGNY - VERDUN PARÉE POUR LE FUTUR

Ils font partie du décor et de la vie de la localité. Hormis les arrêts aux passages à niveau, leur cheminement passerait presque inaperçu car ancré dans le vécu presque séculaire des Dugnysiens. Cependant, ils sont la traduction de l'activité industrielle emblématique de la cité. Vous l'avez compris : ils, ce sont les trains de chaux et de castine.

Grâce à eux, la commune reste connectée au réseau ferré national. Ces neuf kilomètres de voie nous reliant à Verdun représentent l'un des deux derniers tronçons encore circulés de l'ancienne ligne 19 qui allait de Lérrouville à Sedan (le second est celui de Mouzon à Sedan) et dont le trafic voyageurs s'est arrêté le 31 mai 1959. Nos anciens se souviennent sans doute de ce que fut la gare de Dugny à cette époque, celle de l'âge d'or du train.

Aujourd'hui, chef de gare, guichetiers et voyageurs ont disparu. Le terminal fret embranché, lui, s'est développé au gré de l'évolution de la production. Dès le départ de l'aventure de la chaux à Dugny, le mode prépondérant de transport a été le rail par lequel sont actuellement expédiés 60 % des produits vendus. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 6 rames hebdomadaires qui représentent 7 800 tonnes par semaine. Transposé sur route, ce trafic correspondrait à la circulation de 260 camions par semaine soit 52 par jour. On imagine l'encombrement supplémentaire sur nos routes jusqu'à Dillingen (Sarre).

Les circulations de convois à fort tonnage ont accéléré l'usure de la voie déjà vétuste qu'il fallait rénover d'urgence. Les travaux ont été entrepris du 4 juillet 2022 jusqu'à novembre. SNCF Réseau a procédé au renouvellement complet des constituants de la voie rails / voie / ballast, d'un appareil de voie à l'entrée du site Lhoist et de 8 passages à niveau. Toutefois, il reste un kilomètre à réaliser. Le chantier d'un montant de 9 055 000 euros a été co-financé par l'État, la région Grand Est, le Groupement d'Intérêt Public Objectif Meuse, SNCF Réseau et le groupe Lhoist.

Le coût d'une telle régénération peut donner le tournis : pourtant, cet investissement s'inscrit dans la relance du fret ferroviaire, élément-clé de transports plus propres, plus durables qui passent par un report modal d'une part du trafic marchandises de la route vers le rail.

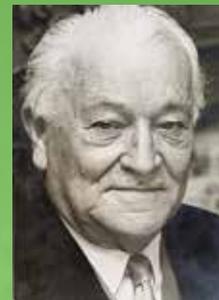
**Roland ROUYERE,**  
président association RAIL Avenir





# 70 ANS DU FOOTBALL CLUB DE DUGNY

STADE RAYMOND LHOIST  
L'HISTOIRE CONTINUE...



LÉON LHOIST  
FONDATEUR DES FOURS A CHAUX ET DU  
F.C.DUGNY

## PROGRAMMATION

**SAMEDI 1ER JUILLET 2023**

**À partir de 10h00**

**( PAUSE DE 12H-13H)**

- Plateaux U7-U9-U11 (10h à 14h30)
- Jeux durant la journée
- Exposition de photos
- Matchs des anciens du FCD par génération (14h30 à 16h30)
- Ancien FCD en activité contre l'équipe B (16h30 à 18h15)
- Discours suivi d'un vin d'honneur. (18h30)
- Repas dansant à 19h avec Joseph Nocilla

**DIMANCHE 2 JUILLET 2023**

**À partir de 11H00**

**( PAUSE DE 12H30-14H)**

- Organisation plateaux U11-U12-U14 contre sélection Meuse U13 Féminine (11h à 12h30)
- Match génération 1981-82 contre génération 1983-84-85 (14h à 15h45)
- Tirage de la tombola (15h30)
- Equipe A contre ASNL vétérans (16h à 18h)

### MENU DU REPAS DANSANT :

Buffet froid  
Fromage/salade  
Dessert  
Café

INSCRIPTION ET CONTACT POUR PLUS D'INFORMATIONS :

MR.BOCCALINI- 06 31 13 22 43

aboccalini@orange.fr

# FOOTBALL CLUB DUGNY

Après une première partie de championnat laborieuse pour notre équipe fanion, celle-ci s'est bien reprise en 2023 et, en n'ayant perdu qu'un seul match cette année, elle s'est installée dans la première moitié de tableau. En Coupe Meuse, le parcours a été bien plus qu'honorable, notre équipe s'étant fait éliminée en quarts de finale aux tirs aux buts par une équipe évoluant un échelon au-dessus.

Notre équipe « B », toujours emmenée par Cyprien, réalise un excellent championnat, étant actuellement en tête, et en route pour une promotion au niveau supérieur. A l'instar de l'équipe A, elle a également réalisé une très belle campagne en coupe Meuse « B », puisque c'est en ½ finale que son parcours s'est achevé.

De nombreux enfants ont rejoint les rangs de nos équipes jumelées. Nous avons pu engager 3 équipes U7, 4 équipes U9, 3 équipes U11, une équipe U13 et une U15.

En cette fin de saison, nous essayons de construire une équipe sénior féminine pour la saison prochaine. Une dizaine de filles répond déjà présente et s'entraîne le vendredi au stade.

Si vous êtes intéressée, n'hésitez pas à contacter un membre du club.

## MANIFESTATIONS

Nous venons de faire notre brocante annuelle ce samedi 6 mai. Une cinquantaine d'exposants a apprécié l'emplacement, mais également la météo qui a été fort clémente.

Je tiens à remercier et féliciter les bénévoles qui ont œuvré pour que cette journée soit une réussite.

Le 3 juin, nous allons organiser la fête nationale des U7 U9, ainsi que la fête départementale à 5 des U11. Pas moins de 300 enfants fouleront la pelouse du stade Raymond Lhoist

Les 1ers et 2 juillet seront l'occasion de célébrer les 70 ans du club.

Les personnes souhaitant retaper dans le ballon ou retrouver des anciens camarades de jeu peuvent se faire connaître auprès d'un membre du bureau.

### La fin de la saison 2022-2023 approche.

Vous souhaitez pratiquer le football la saison prochaine, vous pouvez le pratiquer vous-même ou inscrire votre enfant dès l'âge de 5 ans.

Des éducateurs diplômés vous accompagneront les jours d'entraînements, et le samedi pour les rencontres face aux équipes extérieures.

Vous avez du temps libre, vous aimez le foot, venez nous rejoindre, et prendre une part dans notre association que vous soyez fille ou garçon.

**Alain BOCCALINI**  
Le Président



# QUESTION POUR UN CHAMPION



## *Un mot sur l'assemblée générale du vendredi 14 avril 2023 au Centre social, DUGNY SUR MEUSE*

>> La séance a été ouverte à 19h50

### **MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT**

Le président a ouvert la 23ème édition de l'assemblée générale en se félicitant du retour complet à la normale des activités du club et du succès des présences au tournoi qui va avoir lieu ce 16 avril 2023.

### **BILAN DES ACTIVITÉS 2022-2023**

Les jeux du vendredi soir ont rassemblé cette année une douzaine de joueurs en moyenne.

Notre boîtier en panne a été réparé et un nouveau câble de rallonge acheté.

Huit membres du club ont participé au tournoi de Rimogne le dimanche 2 avril, représentant dignement le club de Dugny puisque tous sont allés en demi-finale, Michel Janin a été classé cinquième.

### **NOTRE TOURNOI**

Notre tournoi 2023, fixé le 16 avril, rassemble 35 inscrits, ce qui est rassurant après le timide effectif de 2022

Le règlement du tournoi est en ligne sur internet avec le calendrier des différents tournois.

Nous renouvelons l'épreuve écrite pour les quatre à la suite qui a été apprécié en 2022 et fait gagner du temps. Six thèmes seront proposés aux candidats, ils en choisiront deux

Nous avons testé nos questionnaires tout au long de l'année et

Sébastien s'est chargé du récapitulatif final et de l'organisation concernant les scores. Les relectures ont été assurées par Rodolphe, Jacques, Michel et Philippe.

On maintient le principe de la tombola, les présents d'accueil (petits sachets de dragées offerts à tous les joueurs du tournoi)

### **RENOUVELLEMENT DU BUREAU**

Les membres sortants sont Jacqueline Courtier, membre, et Rodolphe Beck, actuel président. Jacqueline Courtier ne se représente pas au bureau du fait de son départ de la région et Rodolphe Beck ne souhaite plus être président mais se représente au bureau. Olivier Pinon présente sa candidature. Élection à l'unanimité des candidats.

L'assemblée salue Jacqueline Courtier, inscrite au club dès le début et remercie le travail et l'implication de Rodolphe Beck en tant que président. Celui-ci évoque quelques souvenirs marquants depuis la création le 18 février 2000 : membre du bureau dès le début, 43 inscrits au club et trois jours de jeux.

Remarques et questions diverses

À ce propos, la réflexion des membres de l'assemblée cherche des pistes pour dynamiser le club et augmenter le nombre d'inscrits : il est envisagé la possibilité d'ouvrir une nouvelle session de jeux l'après-midi, un mercredi après-midi par mois par exemple pour ceux qui hésitent à rouler le soir et/ou qui préfèrent consacrer le vendredi soir à d'autres activités. Des personnes connaissant le club seraient favorables à cette solution pour venir ou revenir au club. À tenter donc.

Pour rappel, les horaires de nos entrainements sont le vendredi à partir de 20h30, relâche en juillet août.

Les invités restent les bienvenus évidemment.

La séance est levée à 20h50 suivie de la réunion de bureau et d'un apéritif dinatoire convivial devenu rituel.

## RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Voici la composition du nouveau bureau élu le 14 avril 2023. Les élus l'ont été à l'unanimité

### Tiers sortant

Président : NOVENA Jacques (2021-2024)

Vice-Président : WAGNER Sébastien (2022-2025)

Trésorier : JANIN Michel (2022- 2025)

Secrétaire : BINET Franceline (2022- 2025)

### Membres

CLAUSSIN Emmanuel (2021-2024)

BECK Rodolphe (2023-2026)

PINON Olivier (2023- 2026)

## LE TOURNOIS DU DIMANCHE 16 AVRIL 2023

Tout s'est bien déroulé avec un nombre suffisant d'inscrits au tournoi et si les clubs de Rimogne 08

Montigny les Metz et Thionville étaient venus en nombre, les ténors du jeu et de la télé étaient là.

Le tournoi s'est terminé par la victoire de Christophe Saplon (Le grand vainqueur de la télé) face à Gilles Borel de Grenoble.

Le vainqueur se vit remettre un séjour de 3 jours pour deux et le deuxième un week end gourmand. Nous rappelons que tous les inscrits ont tous un lot : des livres au choix exposés sur une table.

Beaucoup nous disent à l'année prochaine et nous de dire on l'espère.

## ASSOCIATIONS

# UN GRAND BOL D'ART



*Le théâtre amateur adulte et le Yoga gym douce Séniors.*

### LE THÉÂTRE

Nous avons pu jouer notre pièce « le blouson de cuir » 5 fois. Nous nous sommes notamment produits pour la première fois à la salle Jeanne d'Arc à Verdun qui a très vite affichée complet.

Pour ceux et celles qui n'ont pas encore vu cette pièce ou souhaite la revoir, nous la rejouons à Dugny les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Nous venons d'accueillir 3 nouveaux comédiens qui nous accompagneront dans nos prochaines aventures.

### YOGA - GYM DOUCE POUR LES SÉNIORS AU CENTRE SOCIAL LE MARDI DE 10H00 À 11H15

Une vingtaine d'adhérents s'adonne à cette activité chaque semaine.

Véronique a le plaisir de poursuivre ses cours à la rentrée de septembre et compte vous y retrouver nombreux.

**Pour tous renseignements, contactez Véronique Millard au 06 65 75 59 01.**

A bientôt.

Les membres de l'association un grand bol d'Art vous souhaite un bel été.

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF**  
prévu à l'article 1. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles (\*)

**RUBRIQUE 1 (1)**

Je soussigné(e)

NOM : ..... PRÉNOMS : .....  
 NÉ(E) LE : ..... à .....  
 ADRESSE : .....  
 TÉLÉPHONE : .....

solicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

- en qualité de personne âgée de 65 ans et plus (2)
- en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- en qualité de personne handicapée (2)

**Je suis informée que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.**

**RUBRIQUE 2 (3)**

Je déclare bénéficiaire de l'intervention (2)

- d'un service d'aide à domicile  
intitulé du service : .....  
adresse / téléphone : .....
- d'un service de soins infirmiers à domicile  
intitulé du service : .....  
adresse / téléphone : .....
- d'un autre service  
intitulé du service : .....  
adresse / téléphone : .....
- d'aucun service à domicile

**RUBRIQUE 3 (3)**

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence  
 NOM / Prénoms : .....  
 ADRESSE / téléphone : .....

(1) Les réponses à cette rubrique permettant l'identification du déclarant sont obligatoires  
 (2) Cocher la case correspondant à votre situation  
 (3) Les réponses à cette rubrique sont facultatives

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à ..... le ...../200  
 Signature

**DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978**

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.

Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

- 1 - Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.
  - 2 - Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
  - 3 - En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.
- Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.

**CETTE DEMANDE DOIT ÊTRE ADRESSÉE A**

- Monsieur le Maire de votre commune de résidence ou à Monsieur le Maire de l'arrondissement dans lequel vous résidez (Paris, Lyon, Marseille)
- ou au centre communal d'action sociale (CCAS)

(\*) Document réalisé par la cellule d'appui de la DGAS.

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF  
PAR UN TIERS**

prévu à l'article L. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles (\*)

**RUBRIQUE 1 <sup>(1)</sup>**

Je soussigné(e)

NOM : ..... PRÉNOMS : .....

agissant en qualité de <sup>(2)</sup>

- représentant légal
- service d'aide à domicile ou service de soins infirmiers à domicile
- médecin traitant
- autre : ..... (préciser)

solicite l'inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres de

NOM : ..... PRÉNOMS : .....  
NÉ(E) LE : ..... à .....  
ADRESSE : .....  
TÉLÉPHONE : .....

- en qualité de personne âgée de 65 ans et plus <sup>(2)</sup>
- en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- en qualité de personne handicapée <sup>(2)</sup>

**RUBRIQUE 2 <sup>(3)</sup>**

M. / Mme / Mlle ..... bénéficiaire de l'intervention <sup>(2)</sup>  
 d'un service d'aide à domicile  
intitulé du service : .....  
adresse / téléphone : .....

<sup>(1)</sup> Les réponses à cette rubrique permettant l'identification à enregistrer sont obligatoires  
<sup>(2)</sup> Cocher la case correspondant à la situation décrite

<sup>(3)</sup> Les réponses à cette rubrique sont facultatives

d'un service de soins infirmiers à domicile  
intitulé du service : .....  
adresse / téléphone : .....

d'un autre service  
intitulé du service : .....  
adresse / téléphone : .....

d'aucun service à domicile

**RUBRIQUE 3 <sup>(3)</sup>**

Personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence  
NOM / Prénoms : .....  
ADRESSE / téléphone : .....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Fait à ..... le ...../200

Signature

XXX

**DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978**

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.

Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

- 1 - Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.
  - 2 - Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
  - 3 - En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.
- Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.

**CETTE DEMANDE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À**

- Monsieur le Maire de votre commune de résidence de la personne qui souhaite se faire enregistrer ou à Paris, Lyon, Marseille à Monsieur le Maire de l'arrondissement dans lequel elle réside
- ou au centre communal d'action sociale (CCAS)

(\*) Document réalisé par la cellule d'appui de la DGAS.

À DUGNY-SUR-MEUSE

# Feu d'artifice

13 | JUILLET  
| 2023

TERRAIN DE SPORT RUE BRIQUETTE  
DÉBUT DES FESTIVITÉS 19H

**FEU D'ARTIFICE 23H**

DISTRIBUTION DES LAMPIONS 22H30

ANIMATION MUSICALE DE 19H À 1H  
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE



**CONCOURS DE PÉTANQUE EN DOUBLETTE**

(INSCRIPTION À 18H30, DÉBUT DU CONCOURS 19H)